

Image not found or type unknown



Restructuration crédit immobilier

Par **aspersa**, le **17/01/2013** à **16:14**

Bonjour,
Suite à la désolidarisation de mon ex-conjoint concernant un crédit immobilier suis-je obligée d'accepter une restructuration alors que j'assume depuis un an toutes les échéances ?
(La banque m'a demandé le remboursement d'une partie de l'emprunt, la garantie d'un tiers ; ce que j'ai accepté mais aujourd'hui cela ne suffit plus, il faut que je fasse une hypothèque ... et puis après ...?)
N'y aurait-il pas un abus de sa part, surtout pour un reste à rembourser de 40000€ ?
Merci pour votre réponse
Aspersa